

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU RIED DE MARCKOLSHEIM**COMPTE RENDU****SÉANCE DU 30 JUIN 2021****19 HEURES 00 À HILSENHEIM**

Date de convocation : 24 juin 2021

Délégués en fonction : 33 Présents : 25 Absents et excusés : 1 Procurations : 7

Membres présents :

- **Artolsheim** : .../...
- **Bindernheim** : M. Christian MEMHELD
- **Boesenbiesen** : M. Mathieu LAUFFENBURGER
- **Bootzheim** : M. Clément ROHMER
- **Elsenheim** : M. Vincent GRISS
- **Grussenheim** : M. Martin KLIPFEL
- **Heidolsheim** : M. Alex JEHL
- **Hessenheim** : Mme Anne-Lise ULRICH
- **Hilsenheim** : Mme Mireille MOSSER, Mme Nathalie DEICHLER, M. Eric KOPP
- **Mackenheim** : M. Jean-Claude SPIELMANN
- **Marckolsheim** : M. Frédéric PFLIEGERSDOERFFER, M. Gilles WEBER, Mme Chrystelle ERARD, Mme Elisabeth SIEBER
- **Ohnenheim** : Mme Jacqueline SCHUNCK
- **Richtolsheim** : M. Rémy TAGLANG
- **Saasenheim** : Mme Anne-Marie NEEFF
- **Schoenau** : M. Michel BUTSCHA
- **Schwobsheim** : Mme Denise KEMPF
- **Sundhouse** : M. Mathieu KLOTZ, Mme Christelle ADOLPH, M. Michaël BERGER
- **Wittisheim** : M. Christophe KNOBLOCH, Mme Clothilde LOOS,

Absents excusés :

Mme Dominique MARTIN (procuration à Clément ROHMER), M. Pascal JEHL (procuration à Mireille MOSSER), Mme Katia EHRHART, Mme Catherine GREIGERT (procuration à Elisabeth SIEBER), Mme Marie FREY (procuration à Chrystelle ERARD), M. Yann SCHUNCK (procuration à Elisabeth SIEBER), M. Jean-Paul ORSONI (procuration à Gilles WEBER), M. Thierry WITWICKI (procuration à Christophe KNOBLOCH), M. Yves SCHWOERER (suppléant), Mme Isabelle BAEHR (suppléante), Mme Agnès ROHR (suppléante), Mme Agnès SIMLER (suppléante), M. Christophe LUDAESCHER (suppléant), M. Noël SCHWEIN (suppléant), M. Sébastien SCHWOERER (suppléant), M. Jacques COSYNS (suppléant), M. Laurent NAAS (suppléant), M. Claude OHNET (suppléant), M. Antoine HERTH (Député), M. Nicolas LOQUET (Maison de la Région), M. Stéphane ROMY (Directeur Général des Services), Mme Anne-Sophie BONHOMMET (Responsable du Pôle « Gestion des moyens, des ressources et des personnels »), M. Florian MEYER (Chargé du développement économique), Mme Marion BANCELIN (Responsable Enfance Jeunesse), M. Didier HERRMANN (Responsable Bâtiments).

Assistaient en outre :

Mme Angélique DOUCHE (suppléante), M. Jean-Louis BRICKERT (suppléant), M. François BLATZ (suppléant), M. Sébastien BURGER (suppléant), M. Laurent KRACKENBERGER (Conseiller Départemental), Mme Sandrine ROUE (Conseillère aux décideurs locaux), M. Eric CARABIN (Directeur du Pôle « Aménagement du territoire »), M. Thierry WALTER (Directeur du Pôle « Animation du Territoire »), M. Bertrand ATZENHOFFER (Responsable des Ressources Humaines).

ORDRE DU JOUR

SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
LE 30 JUIN 2021 À 19 HEURES
À LA SALLE POLYVALENTE DE HILSENHEIM

A. FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 mai 2021
3. Décisions du Président et du Bureau

B. ADMINISTRATION GENERALE

1. **Ressources Humaines**
 - a) Création d'un poste d'ingénieur pour le poste de responsable du pilotage et de l'administration des systèmes d'informations pour le géo-référencement des réseaux
 - b) Création d'emplois non titulaires à la piscine pour des besoins saisonniers
 - c) Mise en place des lignes directrices de gestion
2. **Mutualisation des ressources et des moyens**
 - a) Mise à disposition de personnels des communes pour le fonctionnement du service périscolaire sur les sites de Richtolsheim et Heidolsheim
 - b) Mise à disposition de personnels des Communes au bénéfice de la Communauté de Communes
 - c) Mise à disposition de matériels à destination de la Communauté de Communes
 - d) Groupement de commandes pour l'achat de sel de déneigement, la réalisation d'études sur la qualité de l'air dans les établissements recevant du public et la réalisation de dossier technique amiante
3. Désignation de nouveaux délégués au sein du PETR Alsace Centrale et de la Commission Consultative Paritaire Energie du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin
4. Rapport d'activités de la Communauté de Communes 2020

C. FINANCES

1. Approbation du Compte Administratif 2020
2. Adoption du Compte de Gestion 2020
3. Proposition de reprise et d'affectation des résultats 2020
4. Bilan des cessions et acquisitions 2020
5. Décisions budgétaires modificatives n°1

D. SERVICE A LA PERSONNE

1. Accueils périscolaires – Avenant à la concession
2. Multi accueil – Rapport d'activités 2020
3. RAI – Rapport d'activités 2020
4. Relais d'Assistants Maternels - Rapport d'activités 2020
5. Ecole de Musique Intercommunale – réductions tarifaires pour le 3^{ème} trimestre de l'année 2020/2021
6. Piscine intercommunale de Marckolsheim – modifications tarifaires

E. VOIRIE – RESEAUX – BATIMENTS

1. Extension du réseau d'éclairage public – rue des Anémones à Hilsenheim – Fonds de concours de la Commune
2. Syndicat d'électricité et de Gaz du Rhin – Rapport d'activités 2020

F. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE

1. Participation de la Communauté de Communes à la Démarche Qualité de la CCI Alsace Eurométropole
2. Zone d'activités Intercommunale de Sundhouse
 - a) Cession d'un terrain à la SCI QG OTT
 - b) Cession d'un terrain à la société STOLP
 - c) Cession d'un terrain à la SCI BC IMMO
3. Parc d'Activités Intercommunal de Marckolsheim
 - a) Cession d'un terrain à la société GL Développement / GLD Promotion – SCCV Pôle médical du Ried

G. DEVELOPPEMENT DURABLE

1. PLH – Convention de mise à disposition de Conseiller FAIRE / Info Energie avec la Communauté de Communes du Pays Rhin-Brisach
2. Renouvellement du poste de Conseiller en Energie Partagé (CEP)
3. Plan Rhin Vivant – Contrat territorial Eau Climat (CTEC)
4. PLH – Aides à la rénovation énergétique

H. COMMUNICATION

1. SFR – Rapport d'exploitation 2020

I. VŒUX ET COMMUNICATION

A. FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE

1. Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil de Communauté, sur proposition du Président,

- ◆ désigne à l'unanimité, comme secrétaire de séance, **Madame Mireille MOSSER**, Conseillère communautaire.

*

**

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 mai 2021

Le Conseil de Communauté, après en avoir pris connaissance et avoir délibéré,

- ◆ approuve le procès-verbal de la séance du 12 mai 2021.

Adopté à l'unanimité.

*

**

3. Décisions du Président et du Bureau

Le Président rend compte des délégations d'attribution exercées par le Président et le Bureau en vertu de la délibération du Conseil de Communauté du 21 décembre 2020.

L'exercice de ces délégations n'amène pas d'observations particulières.

*

**

B. ADMINISTRATION GENERALE

1. Ressources Humaines

- a) Création d'un poste d'ingénieur pour le poste de responsable du pilotage et de l'administration des systèmes d'informations pour le géo-référencement des réseaux

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ décide de créer un emploi d'Ingénieur à raison de 35/35ème pour une période du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2024 pour exercer les missions de responsable du pilotage et de l'administration des systèmes d'informations pour le géoréférencement des réseaux ;
- ◆ décide de rémunérer l'agent recruté sur la grille indiciaire du cadre d'emploi des Ingénieurs Territoriaux, à l'échelon correspondant à son expérience professionnelle ;
- ◆ note qu'en cas de non aboutissement de la procédure pour un agent fonctionnaire, le recrutement sera opéré par la voie contractuelle pour une durée initiale de 3 ans et sous réserve que le candidat retenu puisse bénéficier d'une telle durée de contrat ;
- ◆ autorise le Président à fixer la rémunération de l'agent par arrêté individuel conformément aux lois n° 83-634 du 13 juillet 1983 et n° 84-53 du 26 janvier 1984 respectivement relatives aux droits et obligations des fonctionnaires et portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- ◆ déclare la vacance de l'emploi auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas Rhin ;
- ◆ confirme les crédits nécessaires prévus au Budget Primitif 2021 - Principal - Chapitre 012.

Adopté à l'unanimité.

*

**

b) Création d'emplois non titulaires à la piscine pour des besoins saisonniers

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **adopte** la modification du tableau des emplois suivants :

Budget	Grade	Échelon	DHS	INM	Nb d'emplois	Période d'activité
Piscine	Adjoint technique territorial	1	35h/35h	332	2	Du 1 ^{er} juillet au 31 août 2021
	Éducateur territorial des APS	1	35h/35h	343	1	Du 1 ^{er} juillet au 31 août 2021

- ◆ **confirme** l'inscription des crédits au Budget Annexe PISCINE 2021 - Chapitre 012 - Articles 6413, 6451 et 6453 ;
- ◆ **autorise** le Président à prendre et signer tous les actes nécessaires à la création des postes mentionnés et à en assurer leur pourvoi.

Adopté à l'unanimité.

*
**

c) Mise en place des lignes directrices de gestion

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **autorise** le Président à prendre et signer tous les actes nécessaires à la mise en place et la gestion des lignes directrices de gestion ;
- ◆ **prend connaissance** du projet d'arrêté annexé à la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

*
**

2. Mutualisation des ressources et des moyens

a) Mise à disposition de personnels des communes pour le fonctionnement du service périscolaire sur les sites de Richtolsheim et Heidolsheim

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** les projets de convention de mise à disposition de personnel avec les communes de BOESENBIESEN et de OHNENHEIM jointes à la présente délibération ;
- ◆ **autorise** le Président à passer et à signer les conventions de mise à disposition en question.

Adopté à l'unanimité.

*
**

b) Mise à disposition de personnels des Communes au bénéfice de la Communauté de Communes

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** la mise à disposition d'agents communaux par voie de convention ;
- ◆ **autorise** le Président à passer et à signer, à cet effet, la (les) convention(s) de mise à disposition et tout autre document à mettre en œuvre avec les communes membres selon les modèles joints en annexes ;

Adopté à l'unanimité.

*
**

c) Mise à disposition de matériels à destination de la Communauté de Communes

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** la mise à disposition de matériel par voie de convention selon les modalités arrêtées par le décret du 10 mai 2011 ;

Adopté à l'unanimité.

*
**

d) Groupement de commandes pour l'achat de sel de déneigement, la réalisation d'études sur la qualité de l'air dans les établissements recevant du public et la réalisation de dossier technique amiante

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **autorise** l'adhésion de la Communauté de Communes aux groupements de commandes pour :
 - l'achat de sel de déneigement ;
 - la réalisation d'étude de la qualité de l'air dans les ERP ;
 - la réalisation de dossier techniques amiantes.
- ◆ **approuve** les conventions constitutives du groupement de commandes telles que jointes à la présente délibération et prévoyant notamment que la Communauté de Communes soit le coordonnateur de chacun des groupements ;
- ◆ **autorise** le Président à signer les conventions constitutives de ces groupements fixant ses modalités de fonctionnement.

Adopté à l'unanimité.

*
**

3. Désignation de nouveaux délégués au sein du PETR Alsace Centrale et de la Commission Consultative Paritaire Energie du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **désigne** Monsieur Noël SCHWEIN, Adjoint au Maire de la Commune d'Ohnenheim comme délégué titulaire de la Communauté de Communes au sein du PETR Sélestat Alsace Centrale ;
- ◆ **désigne** Messieurs Yann SCHUNCK, Conseiller communautaire, et Mathieu LAUFFENBURGER, Conseiller communautaire en qualité de délégué titulaire et suppléant de la Communauté de Communes au sein de la Commission Consultative Paritaire Energie du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin.

Adopté à l'unanimité.

*
**

4. Rapport d'activités de la Communauté de Communes 2020

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **prend acte** de la communication du rapport d'activités 2020 ;
- ◆ **dit que** le rapport d'activités 2020 sera adressé aux maires des communes membres et que la communication en sera effectuée conformément aux textes en vigueur au sein de chacun des conseils municipaux.

*
**

C. FINANCES

1. Approbation du Compte Administratif 2020

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ prend acte des comptes 2020 arrêtés comme suit :

	Fonctionnement		Investissement		Total		Résultat
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
BUDGET PRINCIPAL	6 674 344,52	10 333 576,50	4 245 220,65	5 319 084,82	10 919 565,17	15 652 661,32	4 733 096,15
PISCINE	700 593,31	709 511,98	749 439,34	703 464,89	1 450 032,65	1 412 976,87	-37 055,78
MEDIATHEQUE	386 510,04	417 051,51	24 692,57	39 055,96	411 202,61	456 107,47	44 904,86
EMI	334 879,76	349 291,28	1 688,40	4 894,04	336 568,16	354 185,32	17 617,16
OM	2 073 543,66	2 179 143,54			2 073 543,66	2 179 143,54	105 599,88
PAIM	286 077,16	358 861,76	2 301 715,73	264 941,94	2 587 792,89	623 803,70	-1 963 989,19
ZAI SUNDHOUSE	244 649,82	456 815,34	692 484,87	243 123,06	937 134,69	699 938,40	-237 196,29
GENDARMERIE	39 162,92	223 180,61	2 006 006,84	713 000,00	2 045 169,76	936 180,61	-1 108 989,15
ZAI HILSENHEIM	118 547,57	252,48	48 500,44	164 946,21	167 048,01	165 198,69	-1 849,32
TOTAL	10 858 308,76	15 027 685,00	10 069 748,84	7 452 510,92	20 928 057,60	22 480 195,92	1 552 138,32

Restes à réaliser	Montants
Dépenses	1 280 381,99 €
Recettes	658 023 €
Résultat	-622 358,99 €

- ◆ constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au résultat de fonctionnement et d'investissement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre aux différents comptes du budget principal et des budgets annexes ;
- ◆ vote et arrête les résultats définitifs au titre de l'exercice 2020 comme ci-dessus.

Adopté à l'unanimité. (Monsieur Frédéric PFLIEGERSDOERFFER, Président, ayant quitté la salle ne prend pas part au vote).

*
**

2. Adoption du compte de Gestion 2020

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ déclare que les comptes de gestion dressés pour chacun des budgets de l'exercice 2020 par le Trésorier, visés et certifiés conformes par le Président ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Adopté à l'unanimité.

*
**

3. Proposition de reprise et d'affectation des résultats 2020

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

➔ BUDGET PRINCIPAL

- ◆ **constate** comme suit les résultats de l'exercice 2020 :
 - Excédent de fonctionnement : **3 659 231,98 €**
 - Excédent d'investissement : **1 073 864,17 €**

➔ BUDGET ZAI SUNDHOUSE

- ◆ **constate** comme suit les résultats de l'exercice 2020 :
 - Excédent de fonctionnement : **212 165,52 €**
 - Déficit d'investissement : **449 361,81 €**

➔ BUDGET ZAI MARCKOLSHEIM

- ◆ **constate** comme suit les résultats de l'exercice 2020 :
 - Excédent de fonctionnement : **72 784,60 €**
 - Déficit d'investissement : **2 036 773,79 €**

➔ BUDGET ZAI HILSENHEIM

- ◆ **constate** comme suit les résultats de l'exercice 2020 :
 - Déficit de fonctionnement : **118 295,09 €**
 - Excédent d'investissement : **116 445,77 €**

➔ BUDGET MEDIATHEQUES

- ◆ **constate** comme suit les résultats de l'exercice 2020 :
 - Excédent de fonctionnement : **30 541,47 €**
 - Excédent d'investissement : **14 363,39 €**

➔ BUDGET PISCINE

- ◆ **constate** comme suit les résultats de l'exercice 2020 :
 - Excédent de fonctionnement : **8 918,67 €**
 - Déficit d'investissement : **-45 974,45 €**

➔ BUDGET ECOLE DE MUSIQUE

- ◆ **constate** comme suit les résultats de l'exercice 2020 :
 - Excédent de fonctionnement : **14 411,52 €**
 - Excédent d'investissement : **3 205,64 €**

➔ BUDGET GENDARMERIE

- ◆ **constate** comme suit les résultats de l'exercice 2020 :
 - Excédent de fonctionnement : **184 017,69 €**
 - Déficit d'investissement : **1 293 006,84 €**

➔ BUDGET ORDURES MENAGERES

- ◆ **constate** comme suit les résultats de l'exercice 2020 :
 - Excédent de fonctionnement : **105 599,88 €**

Adopté à l'unanimité.

*

**

4. Bilan des cessions et acquisitions 2020

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** le bilan des acquisitions et cessions immobilières pour la Communauté de Communes, pour l'année 2020 ;
- ◆ **décide** que ce bilan est annexé au compte administratif de l'exercice 2020.

Adopté à l'unanimité.

*

**

5. Décisions budgétaires modificatives n°1 – Budget Principal, Piscine, Ecole de Musique et Ordures Ménagères

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **se prononce favorablement** sur la décision budgétaire modificative n°1 suivante :

BUDGET GENERAL

❖ Section de fonctionnement

Dépenses :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Intitulé	Montant	Observations
820	011	Charges à caractère général	614	Charges locatives	+ 6 000	Charges locatives 2020 pour le tribunal
01	023	Virement à la section d'investissement			+ 1 145 313.04	
822	012	Charges de personnel et frais assimilés	64111	Rémunération principale	- 6 000	
TOTAL =					+ 1 145 313.04	

❖ Section de fonctionnement

Recettes :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Intitulé	Montant	Observations
1	77	Recettes exceptionnelles	7718	Autres produits exceptionnels sur opération de gestion	+ 1 145 313.04	Modification imputation demandée par la Trésorière
TOTAL =					+ 1 145 313.04	

❖ **Section d'investissement**

Dépenses :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Opération	Intitulé	Montant	Observations
811	27	Autres immobilisations financières	2764		Créances sur des particuliers et autres personnes de droit privé	+ 1 145 313.04	Modification imputation demandée par la Trésorière
020	21	Immobilisations corporelles	2183	0135	Matériel de bureau et informatique	+ 1 265	Rééquipement de nouveaux téléphones sur le site de l'antenne de Sundhouse
020	21	Immobilisations corporelles	21318	0133	Autres bâtiments publics	- 1 265	
TOTAL =						+ 1 145 313.04	

Recettes :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Opération	Intitulé	Montant	Observations
01	021	Virement de la section de fonctionnement				+ 1 145 313.04	
TOTAL =						+ 1 145 313.04	

BUDGET PISCINE

❖ **Section d'investissement**

Dépenses :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Opération	Intitulé	Montant	Observations
413	21	Immobilisations corporelles	2183		Matériel de bureau et informatique	+ 1 075	Rééquipement en téléphonie
413	21	Immobilisations corporelles	2135		Installations générales et agencements, aménagements des constructions	- 1 075	
TOTAL =						+ 0	

BUDGET ECOLE DE MUSIQUE

❖ **Section d'investissement**

Dépenses :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Opération	Intitulé	Montant	Observations
311	20	Immobilisations incorporelles	2051		Concessions et droits similaires	+ 1 521	Logiciel
311	21	Immobilisations corporelles	2184		Mobilier	- 1 000	Transfert de crédit à l'article 2051 pour l'acquisition du logiciel
311	21	Immobilisations corporelles	2158		Autres installations, matériel et outillages techniques	- 521	Transfert de crédit à l'article 2051 pour l'acquisition du logiciel
TOTAL =						+ 0	

BUDGET ORDURES MENAGERES

❖ Section de fonctionnement

Dépenses :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Intitulé	Montant	Observations
	65	Charges de gestion courante	658	Charges diverses de gestion courante	+ 158 090	Complément relatif à la facturation du solde de l'année 2020
TOTAL =					+ 158 090	

Recettes :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Intitulé	Montant	Observations
	70	Produits de service, du domaine et ventes diverses	706	Prestations de service	+ 158 090	Complément relatif à la facturation du solde de l'année 2020
TOTAL =					+ 158 090	

Adopté à l'unanimité.

*

D. SERVICE A LA PERSONNE

1. Accueils périscolaires – Avenant à la concession

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** la création de nouveaux sites d'accueil et ses conséquences financières, par voie d'avenant à la concession pour la gestion et l'exploitation des structures d'accueil périscolaires et des ALSH, tel que détaillé dans l'avenant joint ;
- ◆ **dit** que les crédits nécessaires au fonctionnement du service seront inscrits au budget ;
- ◆ **autorise** le Président à signer l'avenant avec l'AGF.

Adopté à l'unanimité.

*

**

2. Multi accueil – Rapport d'activités 2020

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **prend acte** du rapport d'activités du Multi-accueil de Marckolsheim pour l'année 2020.

*

**

3. RAI – Rapport d'activités 2020

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **prend acte** du rapport d'activités 2020 de l'association RAI.

*

**

4. Relais d'Assistants Maternels - Rapport d'activités 2020

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **prend acte** du rapport d'activités du Relais d'Assistants Maternels du Ried de Marckolsheim pour l'année 2020.

*

**

5. Ecole de Musique Intercommunale – réductions tarifaires pour le 3^{ème} trimestre de l'année 2020/2021

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **décide**, pour le 3^{ème} trimestre de l'année 2020/21, d'appliquer une réduction de 20 % sur les tarifs appliqués pour les adultes, à compter de 18 ans et d'une réduction de 80 % sur les tarifs appliqués, pour les tout-petits, pour les cours du Jardin musical, Eveil musical et Initiation musicale ;
- ◆ **charge** le Président de procéder à l'application de cette décision.

Adopté à l'unanimité.

*
**

6. Piscine intercommunale de Marckolsheim – modifications tarifaires

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **décide** de procéder à la revalorisation des tarifs tel que précisé dans la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

*
**

E. VOIRIE – RESEAUX – BATIMENTS

1. Extension du réseau d'éclairage public – rue des Anémones à Hilsenheim – Fonds de concours de la Commune

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** le versement d'un fonds de concours de la commune de Hilsenheim à hauteur de 50 % du montant des travaux ;
- ◆ **approuve** le projet de convention avec la Commune joint à la présente délibération ;
- ◆ **autorise** le Président à signer tous les documents et à intervenir dans ces dossiers.

Adopté à l'unanimité.

*
**

2. Syndicat d'électricité et de Gaz du Rhin – Rapport d'activités 2020

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **prend acte** du rapport d'activité 2020 du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin joint à la présente délibération.

*
**

F. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE

1. Participation de la Communauté de Communes à la Démarche Qualité de la CCI Alsace Eurométropole

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **décide** de reconduire sa participation au dispositif décrit porté par la Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace Eurométropole ;

- ◆ **approuve** la convention de partenariat avec la CCI annexée ;
- ◆ **autorise** le Président de la Communauté de Communes à la signer.

Adopté à l'unanimité.

*
**

2. Zone d'activités Intercommunale de Sundhouse

a) Cession d'un terrain à la SCI QG OTT

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **décide** la vente d'une parcelle d'une superficie de 20 ares cadastrée sous : Commune de Sundhouse - Section 52 parcelles n° 309/310/314 /11 faisant partie de la Zone d'Activités Intercommunale de Sundhouse au profit de la SCI QG OTT ;
- ◆ **fixe** le montant de la vente au prix de 1 700 € l'are (TVA sur marge comprise), soit un montant global de 34 000 €, la TVA sur marge à l'are étant de 200 € et de 4 000 € pour les 20 ares ;
- ◆ **décide** que les frais d'actes et d'enregistrement sont à la charge de l'acquéreur ;
- ◆ **charge** Maître Aurélie HERTH, notaire à Marckolsheim, de la rédaction de l'acte de vente ;
- ◆ **autorise** le Président à signer l'acte de vente.

Adopté à l'unanimité.

*
**

b) Cession d'un terrain à la société STOLP

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **décide** la vente d'une parcelle d'une superficie de 21,90 ares cadastrée sous : Commune de Sundhouse - Section 52 parcelle 359 /11 faisant partie Zone d'Activités Intercommunale de Sundhouse au profit de l'entreprise STOLP Martin ;
- ◆ **fixe** le montant de la vente au prix de 1 700 € l'are (TVA sur marge comprise), soit un montant global de 37 230€, la TVA sur marge à l'are étant de 200 € et 4 380 € pour les 21,90 ares ;
- ◆ **décide** que les frais d'actes et d'enregistrement sont à la charge de l'acquéreur ;
- ◆ **charge** Maître Aurélie HERTH, notaire à Marckolsheim, de la rédaction de l'acte de vente ;
- ◆ **autorise** le Président à signer l'acte de vente.

Adopté à l'unanimité.

*
**

c) Cession d'un terrain à la SCI BC IMMO

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **décide** la vente d'une parcelle d'une superficie de 25,87 ares cadastrée sous : Commune de Sundhouse – Section 52 parcelle N° 346/11 faisant partie zone d'activités intercommunale de Sundhouse au profit de la SCI BC IMMO ;
- ◆ **fixe** le montant de la vente au prix de 1 700 € l'are (TVA sur marge comprise), soit un montant global de 43 979 €, la TVA sur marge à l'are étant de 200 € et 5 174 € pour les 25,87 ares ;
- ◆ **décide** que les frais d'actes et d'enregistrement sont à la charge de l'acquéreur ;
- ◆ **charge** Maître Aurélie HERTH, notaire à Marckolsheim, de la rédaction de l'acte de vente ;
- ◆ **autorise** le Président à signer l'acte de vente.

Adopté à l'unanimité.

*

**

3. Parc d'Activités Intercommunal de Marckolsheim

- a) Cession d'un terrain à la société GL Développement / GLD Promotion – SCCV Pôle médical du Ried

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **décide** la vente d'une parcelle d'une superficie de 41,37 ares cadastrée sous : Commune de Marckolsheim - section 52 - n° 300/47 faisant partie du Parc d'Activités Intercommunal de Marckolsheim au profit de la société **GL DEVELOPPEMENT/GLD PROMOTION**, le permis de construire sera déposé par cette même société et sera ensuite transféré à la **SCCV POLE MEDICAL DU RIED** qui s'occupera de construire l'ensemble du projet ;
- ◆ **fixe** le montant de la vente au prix de 3 152 € l'are (TVA sur marge comprise), soit un montant global de 130 398,24 €, la TVA sur marge à l'are étant de 452 € et de 18 699,24 € pour les 41,37 ares ;
- ◆ **décide** que les frais d'actes et d'enregistrement sont à la charge de l'acquéreur ;
- ◆ **charge** Maître Aurélie HERTH, notaire à Marckolsheim, de la rédaction de l'acte de vente ;
- ◆ **autorise** le Président à signer l'acte de vente.

Adopté à l'unanimité.

*

**

G. DEVELOPPEMENT DURABLE

1. **PLH – Convention de mise à disposition de Conseiller FAIRE / Info Energie avec la Communauté de Communes du Pays Rhin-Brisach**

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** la convention de financement partenarial d'un conseiller FAIRE - Info Énergie jointe à la présente délibération ;
- ◆ **donne** délégation au Président ou à son représentant pour la signature de la convention relative à la mutualisation du Conseiller FAIRE entre la Communauté de Communes du Pays Rhin-Brisach et la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim.

Adopté à l'unanimité.

*

**

2. **Renouvellement du poste de Conseiller en Energie Partagé (CEP)**

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** la poursuite du poste de Conseiller en Energie Partagé dont le coût sera réparti entre la Communauté de Communes du Pays Rhin-Brisach et la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim ;
- ◆ **approuve** la convention de financement partenarial d'un Conseiller en Energie Partagé jointe à la présente délibération ;
- ◆ **donne** délégation au Président ou à son représentant pour la signature de la convention relative au financement partenarial d'un Conseiller en Energie Partagé entre la Communauté de Communes du Pays Rhin-Brisach et la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim.

Adopté à l'unanimité.

*

**

3. **Plan Rhin Vivant – Contrat territorial Eau Climat (CTEC)**

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **s'inscrit** résolument dans le cadre du Plan Rhin Vivant pour l'amélioration de l'inondabilité du massif de Marckolsheim, de Mackenheim et de Schoenau porté par l'Etat, la Région Grand Est, l'Agence de l'eau Rhin Meuse et l'Agence française pour la diversité ;
- ◆ **approuve** la nouvelle version du Contrat Territorial Eau Climat (CTEC) avec l'Agence de l'Eau ;
- ◆ **autorise** le Président à signer le Contrat Territorial Eau Climat (CTEC) et tous documents y afférents.

Adopté à l'unanimité.

*

**

4. PLH – Aides à la rénovation énergétique

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** l'attribution des aides exposées ci-dessus aux particuliers bénéficiaires.

Adopté à l'unanimité.

*

**

H. COMMUNICATION

1. SFR – Rapport d'exploitation 2020

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de la Communauté de Communes ;

Considérant que la Communauté de Communes est l'autorité organisatrice des réseaux gaz, électricité et câble ;

Considérant le contrat d'établissement et d'exploitation du réseau câblé liant la Communauté de Communes et SFR (anciennement Numéricâble) ;

- ◆ **prend acte** du compte-rendu d'exploitation du réseau câblé de vidéocommunication par SFR pour l'année 2020.

Adopté à l'unanimité.

*

**

I. VŒUX ET COMMUNICATION

*

**

Fait à Marckolsheim, le 01 juillet 2021

Le Président,

Frédéric PFLIEGERSDOERFFER

